

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	40	46

N° 210/2018

OBJET : Révision du montant des attributions de compensation suite à la réévaluation des compétences jeunesse et voirie

L'an deux mille dix-huit et le 2 octobre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 25 septembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Geneviève PAUBERT, Danielle TENSA ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, M. Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATION : M^{me} Nadine BARRE donne procuration à M. Philippe FOURMENTIN, M. Gilles COMBES à M^{me} Danielle TENSA, M. Michel COURTIADÉ à M^{me} Sabine PARACHE, M^{me} Annick MELINAT à M. Pascal TATIBOUET, M. Sébastien VINCINI à M. Jean-Louis REMY, M^{me} Joséphine ZAMPESE à M. René AZEMA.

ABSENTS : Messieurs Jean DELCASSE, Serge MARQUIER.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

M. Bernard TISSEIRE a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que, suite à la réévaluation des compétences jeunesse et voirie, le montant de l'attribution de compensation reversée aux communes d'Auterive et Le Vernet a été modifié en accord avec le rapport de la CLECT approuvé par le conseil communautaire en date du 11 septembre 2018.

Il est proposé aux membres de l'assemblée un récapitulatif du montant des attributions de compensation à reverser aux communes pour l'exercice 2018 :

Communes	Attribution de compensation
Auragne	-1 993.13
Auribail	19 515
Auterive	800 941.48
Beaumont sur lèze	-65 759.84
Caujac	-9 357.27
Cintegabelle	146 270.46
Esperce	-3 094.94
Gaillac Toulza	50 177.47
Grazac	23 387.19
Grépiac	20 950.59
Labruyère Dorsa	-3 053.75
Lagardelle	3 494.75
Lagrace Dieu	-6 420.63
Marliac	2 007.22

Mauressac	9 976.85
Miremont	-209.51
Puydaniel	6 395.21
Venerque	103 526.32
Vernet	-11 968.43
Total	1 077 795.74€

Considérant cet exposé, le conseil communautaire, à l'unanimité :

DECIDE de voter le montant révisé des attributions de compensation à reverser aux communes membres de la CCBA pour l'exercice 2018 tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS